Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain

Conception ESSEC

Session 2023

1 – <u>Le sujet</u>

La France, puissance d'influence mondiale ?

Rappel des sujets pour la période 2022-2005 :

- 2022 : Le contrôle des routes stratégiques depuis 1913, vecteur de domination mondiale pour les États
- 2021 : La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance par les États depuis 1945
- 2020 : Le bassin méditerranéen : un espace de crises et de rivalités internationales depuis la fin de la guerre froide.
- 2019 : La puissance chinoise en Asie orientale
- 2018 : La construction européenne confrontée à la question de la nation (1951-2018)
- 2017 : Le développement de l'Afrique à l'épreuve de la guerre (des années 1960 à nos jours)
- 2016 : La construction européenne face aux défis de la Méditerranée et du monde méditerranéen (1957-2016)
- 2015 : Nourrir la planète : exigences paradoxales et nouvelle « géopolitique de la faim » (de la chute du mur de Berlin à nos jours)
- 2014 : L'industrie, un enjeu majeur au carrefour des problématiques de la mondialisation contemporaine.
- 2013 : Les Etats-Unis changent : les mutations structurelles de l'économie et de la société américaine et leurs conséquences géopolitiques dans le monde de 1991 à nos jours.
- 2012 : Croissance, puissance et développement durable : quelles corrélations et implications pour les grands pays et les groupes de pays dans le monde ?
- 2011 : La France et les Français face aux grands défis économiques et géopolitiques des trente dernières années.
- 2010 : Quels rôles pour l'Union Européenne dans la mondialisation et le jeu des puissances ?
- 2009 : L'essor économique et la montée en puissance de la Chine : chances ou menaces pour le reste du monde ?
- 2008 : Le pétrole et le gaz naturel, richesses et armes à risque.
- 2007 : L'Afrique, un continent toujours périphérique et en mal développement ?
- 2006 : Les enjeux économiques et géopolitiques des flux et de l'organisation du commerce mondial depuis les années 1980.
- 2005 : Les difficultés de la construction européenne : obstacles et désaccords

2 – <u>Barème, attentes du jury</u>

2 900 copies ont été corrigées - Ecart type : 3,44 - Moyenne générale : 10,88

La France en tant que telle n'était pas tombée depuis 2011 (*La France et les Français face aux grands défis économiques et géopolitiques des trente dernières années*). Elle apparait même rétrospectivement comme un parent pauvre parmi les sujets possibles si l'on en juge par l'examen de la liste des sujets déjà tombés.

-Les termes du sujet devaient faire l'objet dès l'introduction d'une définition précise. La notion de puissance en particulier (qui est centrale dans le programme de cette épreuve), devait faire l'objet de beaucoup d'attention et de nuances, ce qui a rarement été le cas. Elle devait notamment distinguer clairement : les « éléments de la puissance » (l'influence en fait partie) ; « l'exercice de la puissance » (l'influence en fait également partie) ; l'exercice de l'influence sur la durée (*ex-ante* et *ex-post*) ; enfin « le fait d'être ou non une puissance », ce qui a été assez peu analysé dans les copies qui ont souvent préféré l'amalgame et la confusion des sens. L'idée que la France puisse aussi être une « puissance sous influence » pouvait être citée (notamment vis-à-vis des Etats-Unis).

-L'articulation étroite avec la notion d' « influence » (qui était à entendre comme une forme d'exercice de la puissance qui ne fait pas usage de la contrainte) était surtout tout à fait centrale dans la démonstration. On pouvait rappeler utilement que Hubert Védrine a rappelé à plusieurs reprises les liens entre « influence » et « puissance », notamment lorsqu'il décrit la France comme une « puissance d'influence » (son propos a d'ailleurs influencé le choix de ce sujet).

-Ce sujet invitait enfin à questionner la portée de cette influence sur le plan scalaire à différentes échelles : l'échelle mondiale en premier lieu (la France y arrive-t-elle ?). Mais aussi à des échelles plus régionales (son influence est-elle devenue surtout régionale et pour quelles raisons ? Que lui faudrait-il pour s'exercer à l'échelle mondiale ? Etc.). La question des échelles a hélas souvent été oubliée par les candidats qui ont peu géographisé leur analyse.

Cette analyse précise des termes et de leur sens devait s'appuyer sur des faits tangibles (dates, chiffres, etc.) et ne pas se contenter des seuls discours et des apparences, propres aux copies confuses, peu convaincantes, sans réelle culture des faits.

-La notion d'influence est un terme phare de la géopolitique contemporaine. Il fallait donc le discuter sérieusement : quels rapports entretient-il avec les notions d'ingérence, de lobbying et de soft power ? A cet égard, le jury a relevé que beaucoup de copies ont dévié en cours de route en ne parlant rapidement plus que de « soft power », comme si celui-ci était le terme employé dans le libellé du sujet et son exact synonyme. Beaucoup d'auteurs il est vrai font du *soft power* un synonyme de l'influence. Et pourtant Frédéric Charillon (cf. son ouvrage *Guerres d'influence, Les Etats à conquête des esprits*, 2022, 352 p.) y voit un faux synonyme, ou un synonyme partiel. Joseph Nye (*The Future of Power*, 2011) ne parle d'ailleurs pas d'influence, mais de *soft power*. C'est là tout le biais linguistique car ce terme n'a pas été traduit littéralement en français. On a donc conservé dans la langue française cet anglicisme comme tel.
La question que pose Nye est la suivante : comment faut-il s'y prendre pour faire changer le comportement d'un acteur ?

A cet égard, J. Nye a identifié trois façons possibles pour y réussir : la contrainte ou la menace physique (ce qui n'a pas grand-chose à voir avec l'influence) ; la rémunération (comment on achète un changement de position en fait), appelée "*Inducement*" (ou littéralement incitation) par Nye ; enfin le pouvoir de conviction ou de séduction (qui relève précisément de l'influence). Pour autant J. Nye n'inclut pas la rémunération dans le soft power, parce que pour lui cet acte relève davantage du *hard power* et de la puissance économique. C'est là que F. Charillon (Professeur de sciences politiques à l'Université de Paris-Cité) dans son ouvrage *Guerres d'influence, les Etats à la conquête des esprits* se distingue de Nye en rappelant que les « stratégies d'influence » au sens français du terme (il pouvait être judicieux de la part des candidats d'employer cette expression) utilisent la rémunération parmi les vecteurs et les leviers de l'influence.

-Pour nourrir la discussion, les candidats devaient se poser plusieurs questions relativement à l'influence (en introduction mais aussi dans le corps de la dissertation) d'une manière générale et dans le cas français en particulier :

-qui la met en place et de quelles manières (analyse de ses principaux vecteurs) ? Il fallait montrer que l'influence est un construit très réfléchi et subtil qui ne se voit pas forcément au premier abord (poids du subliminal, des représentations, du rayonnement). Exercée à l'échelle d'un pays (c'est le cas dans ce sujet), la recherche d'influence est le produit d'une combinaison articulée de différents vecteurs. Y-a-t-il des spécificités françaises en la matière (surtout si on se place sur le temps long et que l'on mobilise l'histoire) dans les domaines politiques, militaires, économiques, sportifs et culturels ?

-quels sont les objectifs de l'influence et quels sont les enjeux qui en relèvent ? Quels gains politiques l'Etat français en tire-t-il ? (« maintenir son rang » dans le *ranking* mondial des puissances ; l'améliorer ; ne pas être dépassé ?).

-quelles sont les cibles de l'influence de la France ? On comprend dès lors que l'influence est le produit d'un travail de patience exercé tant de manière explicite et non cachée, mais aussi de manière souterraine. La recherche d'influence a aussi un coût. Elle est un investissement sur le très long terme.

Bref, on l'aura compris, on attendait des candidats qu'ils ne se contentent pas d'une petite définition en introduction. Ont été valorisées toutes les copies qui ont tenté de discuter les termes sous leurs différentes facettes.

-Les auteurs de référence et théoriciens de la notion de puissance choisis par la majorité des candidats se ramènent invariablement à deux noms : Serge Sur (« capacité à faire, faire faire, empêcher de faire ») et Raymond Aron (« capacité d'une unité politique à imposer sa volonté à une autre »). Or, les définitions synthétiques et très générales de la notion de puissance proposées par ces auteurs ne permettaient pas d'appréhender à elles seules le sujet posé, qui a alors souvent dérapé dans les copies au profit de l'exercice de la puissance dans sa dimension militaire, ce qui était hors-sujet.

-Rappelons par ailleurs que, tels qu'ils ont été pensés, les nouveaux programmes insistent sur l'importance de la théorie, de l'apport des sciences politiques et de l'épistémologie, et que celles-ci ne sont pas simplement franco-françaises. Certains auteurs anglo-saxons pouvaient

ainsi être utilisés comme Susan Strange ou encore Joseph Nye *Future of Power* publié en 2011 et cité plus haut. J. Nye a souvent permis aux candidats de se raccrocher au *soft power,* mais cette notion n'épousait pas tous les contours de l'influence, ainsi que rappelé plus haut. Plus inquiétant, nombre de copies ont présenté l'influence sous les deux dimensions abordées par Nye, le *softpower* et le *hardpower*. Il en a découlé une confusion fâcheuse entre pouvoir de séduction, pouvoir d'attraction et pouvoir de contrainte.

-Le jury a été ouvert à tous les types de problématiques, parmi lesquelles (à titre d'exemples) :

- « La France est-elle encore une puissance d'influence mondiale ? » A partir du constat qu'elle a été effectivement par le passé une puissance d'influence mondiale multiforme, la copie pouvait montrer ce qu'il en reste et en quoi se confine désormais son influence réelle (par rapport à l'influence supposée) ? Mais a-t-elle été (et quand ?) une puissance d'influence qui a compté ? On pouvait rappeler que la France a toujours affirmé sa vocation particulière sur le plan de l'influence et de la puissance (idée de la « grandeur » gaullienne, sans oublier sa dimension illusoire). La France entretient en effet un rapport compliqué avec l'idée qu'elle se fait de son influence dont elle tire un orgueil particulier propice à la condescendance. Il fallait alors se poser la question de sa perte d'influence, de même que celle de son influence déclassée : comment cela s'est-il manifesté (par paliers, en continue, moments symboliques, etc.). Cette perte d'influence est-elle inévitable, irréversible ? Existe-t-il un sentiment diffus en France de l'entrée dangereuse dans une zone de relégation (sentiment partagée par l'UE) face au nouveau contexte géopolitique et géoéconomique mondial ? Quels sentiments induit-elle : nostalgie, perception du déclin irréversible, rôle sur le moral de la société française, etc. Mais en contrepoint il y a aussi des domaines de l'influence qui font de la résistance et qui ne se détricotent pas facilement : l'histoire, la culture, l'image, les représentations, la « marque France », la qualité de la vie, etc., comme autant de formes de rebonds possibles.

- « Face aux concurrences et aux adversités nouvelles en termes d'influence, y-a-t-il encore une place digne de ce nom pour l'influence française ? » Cette approche supposait d'interroger ses atouts : comment faire de ces atouts de puissance des atouts d'influence : la « voix de la France », la francophonie, l'aide militaire (par exemple dans la guerre russo-ukrainienne), ses réseaux diplomatiques (160 ambassades : soit le 3e rang mondial derrière les Etats-Unis et la Chine) et de présence dans le monde (ses lycées français d'excellence qui intéressent encore les élites), la R & D, l'attractivité auprès des IDE (conséquences de l'influence exercée : Choose France, image de la France, etc.), l'innovation, la culture, etc. L'UE est-elle une opportunité de rebond ? (Le rôle de l'Europe dans sa perte ou son gain d'influence ; le rôle de locomotive revisité de la France dans l'UE ces dernières années : autonomie et recherche de la souveraineté stratégique, énergétique et industrielle ; le rôle du Brexit ; etc.). L'UE n'est cependant pas qu'un « accélérateur de puissance ». Elle peut être aussi vue comme à l'origine de nombre de reculs de la France (désarmement douanier, déclin agricole, euro surévalué défavorablement pour ses exportations, désindustrialisation, etc.). Les freins rencontrés notamment au Sud : son discours (et le modèle qu'elle incarne) est-il encore audible face au contre-modèle anti-occident et anti-démocratique ? C'est une perte d'influence collective cependant, mais la France en prend pour son grade en Afrique où son influence pâlit (cas de l'Afrique de l'Ouest a impérativement exploiter : « françAfrique », opération barkhane, etc.). La France a-t-elle encore les moyens de ses ambitions de maintien de l'influence (aide au

développement par exemple). Est-elle condamnée à la relégation continue et à un statut d'impuissance. Mais de manière prospective, il existe des opportunités nouvelles pour regagner en crédibilité et en influence (par exemple son exemplarité dans la lutte contre le réchauffement climatique).

-Concernant la temporalité attendue, le sujet devait porter sur toute l'étendue du programme, soit depuis 1913. Il fallait rappeler néanmoins que la France disposait d'une puissance d'influence mondiale via son empire (colonisation à développer). La perte de son empire colonial a-t-elle été fatale à l'influence de la France ? Certainement, mais elle ne s'est pas contentée d'observer son déclin. Comment a-t-elle cherché à rebondir pour conserver et réinventer sa puissance et son influence (les nouveaux vecteurs de l'influence) : rôle de la construction européenne, ; entrée dans la mondialisation ; la réindustrialisation s'inscrit aussi dans ce cadre (puissance, influence, image). Les candidats devaient se poser la question de savoir si la France, après avoir perdu un empire étendu sur l'ensemble du monde, conservait une puissance d'influence mondiale.

3 – <u>Remarques de correction</u>

De manière synthétique, le jury a notamment noté cette année que :
-le libellé du sujet ne présentait aucune difficulté de compréhension, ce qui explique le faible nombre de copies hors-sujet ou de copies vraiment mauvaises. Cependant, s'il n'a pas déstabilisé les candidats, ce sujet s'est révélé discriminant. Le sujet proposé s'est en effet avéré difficile à traiter pour nombre de candidats qui ont eu du mal à bien distinguer les deux notions (puissance et influence), mais aussi à les relier entre elles, et surtout à centrer l'analyse sur l'influence proprement dite dans ses différentes dimensions. Rares ont été les véritables questionnements sur la notion d'influence dès l'introduction, ce qui est pourtant nécessaire.

-le sujet était libellé sous la forme d'une question, ce qui ouvrait très largement le champ des possibles. Le questionnement appelait aussi à ce que le candidat y réponde clairement, notamment dans la conclusion.

-la méthodologie retenue par de nombreuses copies laisse beaucoup à désirer : définitions du sujet trop rapides et peu argumentées ; termes du sujet non définis ou définis de manière trop générale sans en interroger les domaines, les acteurs, les logiques, les échelles ; plans mal ou non annoncés ; problématiques souvent décevantes et faciles, reprenant dans la majorité de cas l'intitulé du sujet. Enfin trop de conclusions se sont révélées indigentes (quelques lignes seulement qui résument ce qui a déjà été dit et qui n'ouvrent en aucune manière le débat sur d'autres sujets), y compris dans le cas de copies un peu longues.

-les membres du jury ont insisté encore cette année sur leur impression de baisse continue du niveau général des copies. Sur la forme, beaucoup de copies se sont révélées très courtes (3 à 4 pages au mieux).

De nombreux devoirs étaient déséquilibrés avec souvent des troisièmes parties indigentes, signe d'une non-maitrise du temps.

-beaucoup de copies semblent être tombées dans le piège du journalisme et des facilités d'écriture, au détriment de l'analyse. Parmi les expressions à proscrire citons : « *La France se veut* », « *se doit* » … (comme si les nations se conformaient à des impératifs moraux) ; « *La France cherche à s'imposer* » ou à « *s'affirmer sur la scène internationale* » (sans aucune analyse des conditions d'exercice de la puissance) ; « *La France est une puissance* » (mais sans parler de l'exercice en tant que tel de cette puissance) ; « *La France rayonne* », « *La France impressionne* », « *la France s'impose* ».

-la perspective historique a été hélas très souvent absente. Si elle n'a pas été oubliée, elle s'est souvent révélée très confuse sur la première partie du XXème siècle.

-les statistiques et les ordres de grandeur sont le parent pauvre de nombre de copies, alors qu'ils sont abondamment utilisés dans les manuels de référence pour asseoir les démonstrations (voire dans les documents d'accompagnement de cette épreuve).

-le jury entend mettre en garde les candidats vis-à-vis des citations d'auteurs de référence souvent sans liens véritables avec le sujet posé. Certains candidats semblent aussi penser - à tort - que la note attribuée sera corrélée au nombre de citations présentes dans la copie. Outre l'usage abusif de citations, nombre d'entre-elles se révèlent inexactes (confusion dans le nom de leurs auteurs par exemple, ou propos déformés, voire fantaisistes), quand elles ne relèvent pas d'autres problématiques sans liens étroits avec le sujet posé. Mieux vaut moins de citations, mais qu'elles soient vraiment au cœur du sujet.

-l'orthographe s'avère avoir été un problème majeur pour beaucoup de copies, y compris d'un certain nombre de bonnes et très bonnes copies, ce qui est hélas observé depuis quelques années. Ce problème inquiétant empêche de mettre la note maximale à certaines copies, même si le fond est excellent. Le jury appelle les futurs candidats à faire un gros effort sur ce point. Comment accepter en effet que de futurs responsables économiques commettent des dizaines de fautes - souvent grossières - au fil des pages ?

4 – <u>Conseils aux futurs candidats</u>

Rappelons quelques règles de base qui sont communes d'ailleurs avec les autres épreuves d' « Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain ». Tout d'abord, **l'introduction** doit faire l'objet d'une très forte attention. La **problématique** choisie doit notamment y apparaître avec clarté. Celle-ci ne doit pas se ramener à la simple reprise du libellé (ce qui annonce d'emblée une copie sans relief). Une bonne problématique se doit d'être élaborée en lien étroit avec les termes du sujet afin d'éviter d'emblée toute dérive vers le hors-sujet. Elle doit en saisir les enjeux. Elle peut se construire autour d'une hypothèse principale. La rédaction d'une problématique ne doit pas forcément prendre la forme d'une question. Elle doit montrer les qualités de réflexion des candidats et leur capacité à ouvrir le sujet sur le lien multiforme entre les termes employés dans le sujet. L'ajout de quelques questions judicieuses est aussi vivement encouragé à condition de ne pas y répondre dès l'introduction, afin de ne pas déflorer le sujet. Le plan doit enfin être annoncé, ce qui suppose que le candidat s'y tienne tout au long de son développement. Surtout, les candidats doivent veiller à ce que l'introduction ne soit pas trop longue afin d'éviter les répétitions inutiles par la suite.

Chaque sujet se construit autour d'un **plan** qui lui est propre. Par facilité, beaucoup de candidats plaquent maladroitement des morceaux de plans étudiés durant l'année ou appris par cœur lors de leur bachotage. Ceux-ci sont souvent sans rapport explicite avec le sujet posé. Ces plans passe-partout et formatés se contentent de généralités d'usage. Ils donnent l'impression de tourner autour de la question et ne permettent guère à une copie de se singulariser par rapport à toutes celles que le correcteur a à évaluer. Il en résulte à leur lecture une impression de banalité. Des thèmes importants, de même que des termes et des notions clés sont généralement oubliés à cette occasion. Des paragraphes entiers sont aussi hors-sujets. Trop de candidats se contentent simplement de réciter leur cours en oubliant en route le sujet de concours qui leur est posé, si bien que les correcteurs sont souvent amenés à corriger des copies ternes qui répètent invariablement les mêmes exemples, s'organisent selon le même plan, ressassent les mêmes informations. Par ailleurs, trop de candidats ignorent l'actualité récente et n'y font nullement référence (elle était très riche concernant ce sujet sur l'influence de la France dans le monde !). L'entame de l'introduction est souvent un bon endroit pour glisser un élément d'actualité intéressant en lien direct avec le sujet posé.

Beaucoup trop de candidats se révèlent incapables de citer avec précision des références bibliographiques et des auteurs de référence en liaison avec le sujet posé. *A contrario*, d'autres candidats cherchent à se rassurer en pêchant aussi par excès, par la multiplication disproportionnée d'auteurs et de citations souvent passe-partout (souvent tronquées et déformées, voire attribuées maladroitement à d'autres auteurs !), qui présentent le fâcheux inconvénient de se substituer à l'analyse personnelle des candidats. Un équilibre est donc à trouver.

Dans cette épreuve, le sujet posé s'accompagne de différents documents en nombre limité : tableaux, cartes, extrait d'ouvrages, etc. Mais cette épreuve demeure fondamentalement une dissertation. Elle n'est pas un commentaire de documents. Ces derniers ne sont là qu'en accompagnement. Ils complètent utilement le sujet posé, provoquent des associations d'idées, rappellent des thématiques à aborder, ou encore ouvrent des pistes à creuser. Ils rassurent aussi les candidats qui peuvent se faire une idée plus claire de ce que l'on attend d'eux. Mais ces documents n'ont pas vocation à cerner le sujet dans sa totalité. Les candidats peuvent y glaner ici et là quelques informations utiles pour leur dissertation : un chiffre, un fait, etc. En revanche, certains candidats en panne d'inspiration y puisent volontiers toute leur argumentation, généralement dans une mauvaise paraphrase. Aussi sont-ils sanctionnés par les correcteurs. Rappelons que ces derniers valorisent dans leur notation tout ce qui vient enrichir une copie : choix pertinent des exemples et des échelles d'analyse ; chiffres connus et judicieusement restitués ; actualité du moment mobilisée à bon escient (mais avec parcimonie) ; etc. Autrement dit, plus le candidat exploitera intelligemment sa culture générale, plus il saura se démarquer par l'originalité et la pertinence de sa démarche et plus il aura de chance de réussir sa copie. Bref, il est très fréquent de constater que les meilleurs candidats n'ont pas besoin de faire référence à ces documents d'accompagnement (même si ceux-ci ont été utiles à l'élaboration de leur pensée).

Rappel des documents proposés :

-Document 1 : Le déploiement linguistique et culturel français dans le monde en 2019
Source : Revue *Diplomatie,* n° 114, mars-avril 2022, p. 44.

-Document 2 : Attractivité : la France confirme son leadership en Europe
Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France,
https://www.businessfrance.fr/barometre-ey-de-l-attractivite-de-la-france

-Document 3 : Evolution de la recherche & développement française (2000-2019)
Source *: Alternatives économiques*, avril 2022, p. 24.

-Document 4 : Evolution de la part des exportations de biens dans celle de la zone euro (2000-2021)
Source : *Alternatives économiques*, avril 2022 p. 8.

-Document 5 : La présence militaire française en Afrique subsaharienne
Source : Revue *Diplomatie,* n° 116, juillet-août 2022, p. 47.

-Document 6 : Les contrats d'armement signés par la France.
Source : Revue *Carto,* n° 70, mars-avril 2022, p. 26.